

Emploi - Travail

Les grands axes du plan pauvreté pour l'emploi et le travail

L'accès à l'emploi est reconnu par le plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale comme facteur premier d'insertion et de prévention de la pauvreté. Favoriser un accès direct à l'emploi est un moyen de réduire les difficultés sociales. Le plan se fixe des objectifs d'accès direct à l'emploi auprès d'employeurs classiques (techniques de médiation active), par la création d'emplois de transition en contrat aidé ou dans le cadre de l'insertion par l'activité économique. Le plan vise également à lutter contre la segmentation du marché du travail, tout en progressant dans la sécurisation des parcours en luttant contre la précarité de l'emploi et en créant des droits rechargeables à l'assurance chômage afin de renforcer les droits des travailleurs aux parcours heurtés. Enfin, il cherche à mettre en place une politique de prévention des exclusions en favorisant l'accès à la formation et aux évolutions de carrière pour les moins qualifiés, à éviter les ruptures professionnelles et à prévenir le chômage de longue durée.

Les indicateurs locaux de suivi retenus sont :

- Les taux de chômage localisés annuels
- La demande d'emploi en fin de mois (DEFM) sans emploi ou en activité réduite (catégories A, B, C en CVS)
- La part des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans
- La part des demandeurs d'emploi de longue durée (CLD)

Une évolution favorable de l'emploi salarié

En Corse, l'emploi salarié a fortement progressé entre 2008 et 2015 : + 9,5 %, soit le taux le plus important des régions françaises. Malgré cette hausse, le marché du travail se dégrade. En effet, dans un contexte de forte croissance de la population active (+ 13,5 % entre 2008 et 2015), sous l'effet combiné de la croissance de la population et de l'augmentation continue des taux d'activité, la croissance de l'emploi ne suffit pas à absorber l'augmentation de la demande d'emploi.

Et un taux de chômage en hausse

Ainsi, la Corse figure parmi les régions où le taux de chômage a le plus augmenté depuis 2008 (+ 3,3 points). En 2015, le taux de chômage au sens du BIT s'établit en moyenne annuelle à 10,9 % de la population active, soit 0,9 point de plus que la moyenne française (figure 1). L'île est ainsi la 4^e région métropolitaine pour le plus fort taux de chômage. Les deux départements sont parmi la moitié des départements français présentant les taux de chômage les plus importants, en particulier la Haute-Corse (16^e rang avec 11,8 %) alors que la Corse-du-Sud se situe au niveau de la moyenne métropolitaine (43^e avec 10,0 %).

Une forte augmentation du nombre de demandeurs d'emploi

En Corse, 22 560 demandeurs d'emploi sans emploi ou en activité réduite (DEFM de catégories A, B, C) sont inscrits à Pôle emploi au 31 décembre 2015 (figure 2). En un an, leur nombre s'est accru de 4,6 % (5 % en France métropolitaine). Sur cinq ans, il a augmenté de moitié contre un tiers en France métropolitaine. Cette dégradation est particulièrement marquée en Haute-Corse (+59 % sur cinq ans).

Moins de chômage de longue durée

Le chômage de longue durée (CLD), souvent associé à un risque de déqualification et de paupérisation, s'est accentué ces dernières années. En Corse, sur la seule année 2015, le nombre de chômeurs inscrits depuis plus d'un an à Pôle emploi a augmenté de 16 %, soit 6 points de plus qu'en moyenne nationale et 3,5 fois plus vite que l'ensemble des demandeurs d'emploi. En cinq ans, leur nombre a ainsi doublé dans la région.

Cependant, ces demandeurs d'emploi ne représentent que 33 % de la demande d'emploi en Corse contre 45 % en France métropolitaine. En effet, dans la région, la saisonnalité rompt le cycle du chômage et ce sont ainsi les zones les plus touristiques qui ont la plus faible part de chômeurs de longue durée (inférieure à 16 %) (figure 3).

Les femmes plus souvent au chômage

Avec 11 980 femmes inscrites à pôle emploi au 31 décembre 2015, les femmes sont majoritaires dans la demande d'emploi sur l'île (53 % contre 50 % en France métropolitaine). Toutefois, sur cinq ans, leur nombre augmente moins vite que celui des hommes. Elles sont plus nombreuses dans toutes les tranches d'âge sauf chez les demandeurs d'emplois de moins de 25 ans du fait d'une scolarité plus longue. Elles sont également un peu plus touchées par le chômage de longue durée (+ 1 point). Ainsi, la Corse est la seule région métropolitaine où le taux de chômage féminin excède celui des hommes (+ 2 points en 2014) (figure 4). Il s'établit à 11,7 % en 2014, bien au-dessus de la moyenne française (9,6 %).

Le nombre de jeunes demandeurs d'emploi se stabilise en 2015

Dans la région, 3 130 demandeurs d'emploi de moins de 25 ans sont recensés au 31

décembre 2015, soit 14 % de l'ensemble des DEFM, comme en moyenne nationale. Depuis un an, ce nombre s'est stabilisé mais, sur les cinq dernières années, il a progressé de 39 % (contre 15 % en France métropolitaine).

De même, avec un taux de chômage des moins de 25 ans de 27,4 % en 2014 (soit 4 points de plus que la moyenne française), la région est la 3^e de France métropolitaine pour le chômage des jeunes (figure 5), et l'une où il a le plus cru (+ 6,6 points depuis 2008).

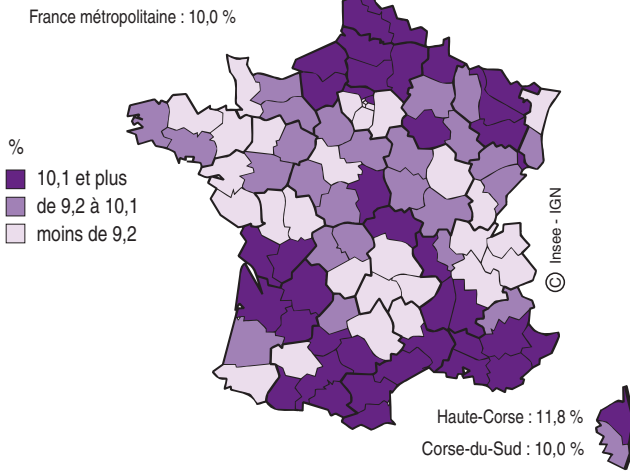
La demande d'emploi seniors en très forte croissance

En 2015, les plus de 50 ans représentent 24 % de la demande d'emploi au niveau régional, comme au niveau national, et c'est la tranche d'âge où le nombre de demandeurs d'emploi a le plus progressé depuis cinq ans (augmentation de 106 % en Corse et hausse de plus de 75 % en métropole). Sur un an, cette croissance reste très élevée (+ 9,2 %) mais devient proche du niveau national (+ 9,5 %). La difficulté des seniors à s'insérer se traduit par un chômage de longue durée supérieur à celui des demandeurs d'emplois plus jeunes tout en restant largement inférieur à la moyenne métropolitaine (45,6 % de CLD chez les demandeurs d'emploi seniors en Corse contre 62,3 % en métropole - données brutes).

Pour autant, le taux de chômage en 2014 des plus de 50 ans en Corse, reste légèrement en dessous de la moyenne française (6,6 % pour 6,7 %), en lien avec la forte croissance de la population active régionale dans ces tranches d'âge (augmentation des taux d'activité des seniors et vieillissement de la population active en emploi). ■

1 Taux de chômage départementaux en 2015

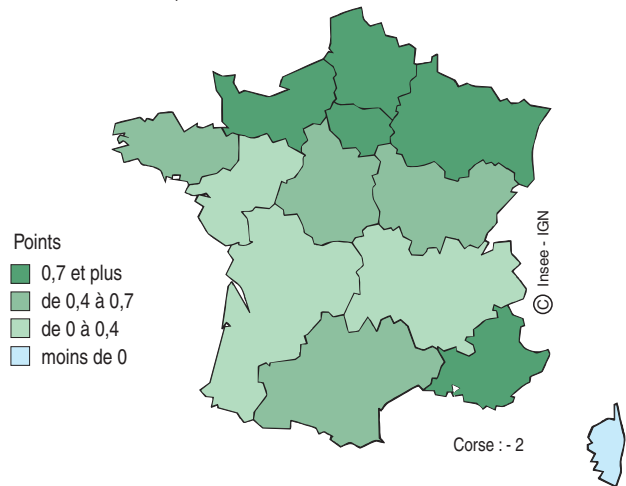
en moyenne annuelle



Source : Insee, taux de chômage localisés

4 Ecart entre le taux de chômage des hommes et celui des femmes par région en 2014

France métropolitaine : 0,6



Ecart = taux de chômage des hommes - taux de chômage des femmes

Lecture : en 2014, dans toutes les régions hors la Corse, le taux de chômage des hommes est supérieur à celui des femmes.

Source : Insee, taux de chômage localisés

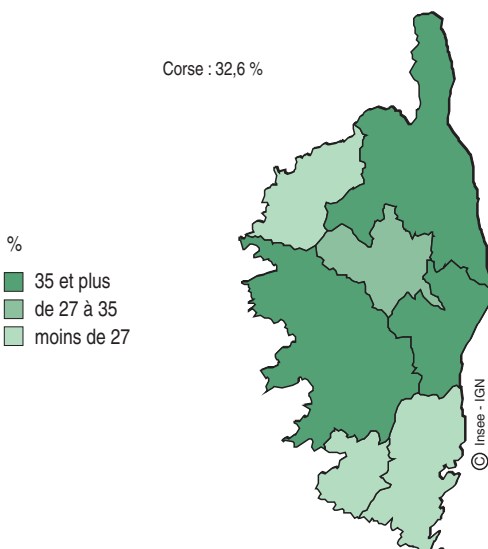
2 Demandeurs d'emploi en fin de mois catégories A, B, C

	Nombre Fin T4 2015	Evolution (en%)	
		Sur un an	Sur cinq ans
Corse	22 556	4,6	56,4
dont : chômeurs de longue durée	7 364	15,9	111,6
hommes	10 575	4,6	63,8
femmes	11 981	4,6	50,4
moins de 25 ans	3 130	-0,2	38,7
50 ans ou plus	5 444	9,2	106,3
Corse-du-Sud	10 322	4,7	53,2
Haute-Corse	12 234	4,5	59,3
France métropolitaine	5 478 000	5,0	36,0

Champ : DEFM A, B, C en CVS en fin de trimestre.

Source : Pôle emploi, Directe

3 Part des chômeurs de longue durée par zone d'emploi au 4^e trimestre 2015



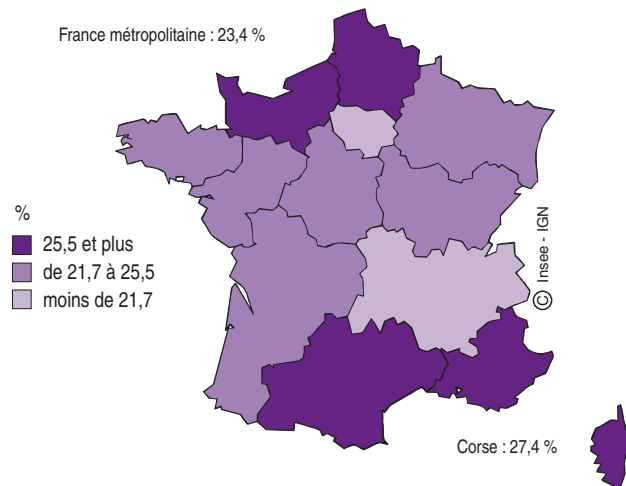
Champ : DEFM A, B, C en CVS en fin de trimestre.

Source : Pôle emploi, Directe

5 Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans par région en 2014

en moyenne annuelle

France métropolitaine : 23,4 %



Source : Insee, taux de chômage localisés